

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 67 (1938)

Heft: 13

Rubrik: Nouvelles maisons d'écoles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Radio scolaire.

L'activité de la Radio scolaire en Suisse romande poursuit son développement. La Commission a tenu séance à Lausanne, sous la présidence de M. Louis Jaccard, chef de service au Département de l'Instruction publique du canton de Vaud, jeudi 3 novembre. Les feuillets de documentation relatifs aux émissions scolaires de la saison d'hiver 1938-39 continuent à être publiés par série.

Nous prions une fois de plus tous les membres du corps enseignant primaire et secondaire, qui utilisent en faveur de leurs élèves un appareil de radio et qui suivent au moins l'une ou l'autre des émissions scolaires, de s'annoncer à M. F. Barbey, chef de service, qui leur enverra régulièrement les feuillets de documentation, fort intéressants d'ailleurs.



Société fribourgeoise des Maîtres de gymnastique

Cours de gymnastique d'hiver et de ski, 1938



D'entente avec la Direction de l'Instruction publique, il sera organisé un cours de gymnastique d'hiver et de ski.

Lieu : Les Paccots sur Châtel-St-Denis.

Durée : 6 jours.

Indemnité journalière : 4 fr.

Indemnité de nuit : 3 fr. 20.

Frais de voyage : III^{me} classe, aller et retour.

Envoyer les inscriptions, jusqu'au 1^{er} décembre 1938, à Monsieur Goumaz, Gérard, instituteur, à Corminbœuf.

Observation : Les inscriptions des instituteurs et des institutrices habitant les régions montagneuses de notre canton seront d'abord prises en considération.

Au nom de la S. F. M. G.

Le secrétaire :

H. MAILLARD.

Le Président :

GÉRARD GOUMAZ.



Nouvelles maisons d'écoles



Au cours du dernier été, les communes de Siviriez et de Murist ont achevé la construction de nouveaux bâtiments scolaires, à la fois hygiéniques et confortables. De plus, aux classes primaires, ont été annexées des écoles ménagères.

Ces localités méritent d'être hautement félicitées pour leur compréhension du progrès et pour leur générosité.

L'enfant est l'avenir du pays. Sa santé physique, son développement intellectuel et, jusqu'à un certain point, sa formation morale, dépendent du milieu où s'écoule la plus grande partie de son temps : l'école. Tout esprit qui n'est pas trop en retard sur son siècle admet aujourd'hui que les locaux étroits, bas, enfumés, mal éclairés, insuffisamment chauffés ont sur la santé de l'enfant, et par lui, sur la vigueur des générations futures, une fâcheuse répercussion. Si, dans certaines régions de notre canton, les cas de tuberculose sont encore trop nombreux, on peut se demander si l'insalubrité des locaux scolaires, s'ajoutant trop souvent à celle des habitations, n'y est point pour quelque chose.

La culture intellectuelle et morale se ressent, elle aussi, des circonstances défavorables dans lesquelles l'enfant doit travailler. Comment donner le goût du beau et du bien, comment mettre un peu d'idéal dans la vie du petit paysan ou du jeune montagnard dans une salle de classe sans horizon, aux murs noircis, à l'éclairage insuffisant ?

Comment inculquer les élémentaires notions d'hygiène dans un local difficile à aérer, où l'appareil de chauffage fonctionne mal, où les émanations malsaines arrivent de plusieurs côtés ? L'enseignement du maître est sans cesse contredit par les faits. Il y a, dès lors, dans l'esprit des enfants, opposition entre ce que l'école enseigne et ce qu'elle pratique.

Et la santé des maîtres, n'a-t-elle pas, elle aussi, droit à quelques égards ? Peu de gens s'accommoderaient, dans leur propre demeure, de certaines conditions de logement insalubre auxquelles ils condamnent l'instituteur ou l'institutrice. Des notions élémentaires de sociologie ne seraient pas un hors-d'œuvre dans la formation intellectuelle de ceux qui sont chargés, au village, de procurer le bien commun.

Mais, revenons à Sivrîez et à Murist. Ces deux communes ont compris l'importance de l'éducation de la jeune fille. En effet, dans un milieu paysan, la valeur professionnelle de la femme est primordiale. « Si toutes les femmes d'agriculteurs étaient à la hauteur de leur mission, disait récemment un homme de grande expérience, il ne serait pas nécessaire de venir en aide aux paysans obérés. » Cette affirmation peut paraître exagérée et pourtant, qui ne voit le secours apporté dans une exploitation agricole par une bonne ménagère ? Une femme qui sait travailler de ses mains, faire produire au maximum son jardin, sa basse-cour et sa porcherie, celle qui tire parti de tout : restes d'étoffes et restes de denrées, celle qui compte, réfléchit, prévoit, celle qui a de l'ordre et de la propreté, cette femme vaut plus qu'une fortune. Si nous cherchons les causes de la ruine de beaucoup de paysans, il faut reconnaître qu'avec les cautionnements du mari, il y a la négligence et l'incapacité de la femme.

Apprendre à nos jeunes filles à mieux tenir leur ménage, à soigner

le linge et les vêtements, à faire une bonne cuisine avec les produits du jardin et de la ferme, c'est lutter contre les plaies sociales de chez nous : le taudis, l'alcoolisme, la tuberculose et l'immoralité. C'est, du même coup, diminuer les frais d'assistance et d'hospitalisation qui chargent si lourdement les communes.

Les autorités qui, même en temps de crise, voient plus loin que le moment présent et placent au-dessus de l'intérêt immédiat celui de l'avenir, font preuve d'une haute sagesse et d'une juste appréciation des valeurs.

M. V.

A propos de gymnastique

Dans la dernière réunion du corps enseignant de la ville de Fribourg, on a parlé de la gymnastique à l'école, non pas de celle qui fait l'objet d'une véritable leçon, mais de celle qui devrait être donnée chaque jour aux élèves, pendant quelques minutes, par les maîtres eux-mêmes.

Considérée dans ces limites, elle peut avoir un triple but :

1. Correctif.
2. Dérivatif.
3. Respiratoire.

1. Les enfants, à l'école, sont constamment assis et souvent courbés en avant. Lorsque le maître leur rappelle de se tenir droits, ils se redressent pour un moment, mais cette bonne volonté s'oublie, la tenue correcte dure une minute et la copie se poursuit le nez sur la feuille et les épaules de travers. C'est pourquoi, si les enfants naissent d'habitude avec une colonne vertébrale en bon état, ils ne gardent pas très longtemps ce don de la nature : 2 ans d'école pour les faibles, 4 à 5 ans pour les plus résistants suffisent en général à dévier, à creuser, à courber les dos et à empêcher que l'homme futur ne jouisse dans toute sa plénitude de ce qui devrait être pourtant l'un de ses caractères spécifiques : la station verticale.

La beauté y perd et c'est dommage. La santé aussi en souffre, ce qui est encore plus fâcheux. En effet, des vertèbres en zigzag et des épaules rentrées n'ont jamais été, du point de vue de l'hygiène, des éléments positifs.

D'une part, les poumons respirent mal ; d'autre part, les nerfs qui sortent de la colonne vertébrale risquent d'être serrés, coincés, pour ainsi dire, entre deux vertèbres déviées, de sorte que ces nerfs qui travailleront moins bien, laisseront en souffrance les organes auxquels ils étaient chargés de donner de l'énergie. Certains maux de tête, de gorge ou d'estomac ne s'expliquent pas autrement.

Enfin, et indirectement, la mauvaise tenue affaiblit la vue et si l'école devait payer toutes les paires de lunettes dont elle est cause, cela lui coûterait cher.

Comme on le voit, l'école est responsable de bien des méfaits. Peut-elle les atténuer et dans quelle mesure ? Elle le peut certainement et cela de deux manières : une négative et l'autre positive.

Le maître, qui tâchera lui-même de donner l'exemple et de se tenir droit, rappellera sans cesse à ses élèves : — Tenez-vous droits. Mettez les coudes sur la table. Ne regardez pas de trop près. — Il leur expliquera le pourquoi de ces rappels et veillera aussi à ce que la hauteur des pupitres corresponde bien à la taille des enfants. Enfin il n'enseignera plus l'ancienne écriture penchée, cette belle anglaise,